

CREVANT LAVEINE

Arrêté n° 2025/05

portant tableau annuel d'avancement de grade - Année 2025 Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux pour l'accès au grade de adjoint technique territorial principal de 2ème classe

Le Maire de CREVANT LAVEINE,

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°2006-1691 du 22/12/2006, portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ;

Vu l'arrêté n° 43/21 portant sur les Lignes Directrices de Gestion à compter du 01/01/2021 ;

Considérant que les nominations sont prononcées dans l'ordre du tableau, au cours de la période de validité qui ne peut excéder le 31 décembre de l'année en cours ;

Arrête :

Article 1 :

Tableau annuel d'avancement de grade

Agent	Grade actuel	Grade proposé	Ordre de priorité	Examen professionnel ou ancienneté
<i>Mme CHAUFFOUR Annick</i>	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	1	ancienneté
<i>Mme SABATIER Catherine</i>	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	2	ancienneté

Total des agents promouvables : 3

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 2

Total des agents inscrits sur le tableau annuel : 2

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 2

Article 2 :

La secrétaire de mairie est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera affiché et communiqué au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme aux fins de publicité.

Fait à CREVANT LAVEINE, le 18/02/2025,

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la présente notification (ou de la présente publicité), d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand ou par l'application Télerecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Publié pour affichage le : *18/02/2025*.



Agnès TARTRY-LAVEST